Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

28 janvier 2016

Transformation des maturités spécialisées santé social en maturités professionnelles santé social

(IVS).- Le chef du Département de la formation et de la sécurité a décidé d'analyser, en collaboration avec tous les partenaires impliqués (AVPES, directions d'ECG, OrTra SSVs, HES), la transformation des maturités spécialisées santé social en maturités professionnelles santé social. Instituées en 2000 par le Conseil d'État, les cinq ECG valaisannes dispensent un enseignement de culture générale fondé sur le plan d'études cadre (PEC) de la CDIP de 2004 menant à différents types de maturités spécialisées. Ces formations ont pris de l'ampleur depuis une dizaine d'années et se positionnent comme l'une des filières importantes de la formation dite générale. Les élèves des ECG optent, pour plus de 88 % d'entre eux, pour une maturité santé ou sociale et poursuivent leurs études dans les HES du domaine. Les maturités spécialisées pédagogique, art et théâtre complètent l'offre.

L'objectif de cette étude, qui déboucherait sur le rattachement au final des ECG au Service de la formation professionnelle (SFOP), sera de passer de la formation professionnalisante actuelle en une formation professionnelle, tout en maintenant la culture générale. Le défi et le caractère unique et novateur de ce projet consistent dans le maintien des objectifs du PEC ECG de 2004, l'ajout des objectifs du PEC Maturité professionnelle fédérale de 2012 ainsi que dans l'intégration des connaissances spécifiques aux deux CFC d'assistant socio-éducatif (ASE) ou d'assistant en soins et santé communautaire (ASSC), sur un modèle de formation (3+1) identique aux Écoles de métiers du commerce.

Les apprentis des ECG pourraient ainsi obtenir dans le futur un certificat ECG au terme des trois années de formation en École, puis simultanément après une année de stage, un CFC d'ASE ou d'ASSC et une maturité professionnelle santé-social, leur permettant soit de poursuivre leurs études en HES avec un bagage pratique plus important et plus développé soit d'entrer directement sur le marché du travail comme professionnel qualifié. Les maturités spécialisées pédagogique et art ou théâtre seront, quant à elles, maintenues.

Le groupe de travail, institué est présidé par Claude Pottier, chef du SFOP devra rendre ses travaux avant la fin de l'année 2016, pour une mise en œuvre du nouveau modèle de formation, avec comme objectif la rentrée d'août 2017. Durant cette phase, le SFOP assumera l'entière responsabilité et gestion de ce projet.

Il est à relever qu'en parallèle aux travaux du groupe de travail, une classe pilote sera ouverte à l'OMS de Brigue dès la rentrée d'août 2016 en collaboration avec la BFO, avec 12 ASSC et 12 ASE, et permettra de valider en temps réel, les analyses et réflexions menées et d'en vérifier la pertinence.

Personnes de contact
Oskar Freysinger, conseiller d'État, chef du DFS, 027 606 40 00
Claude Pottier chef du SFOP, 027.606 42 55

Place de la Planta 3, 1950 Sion
Tél. 027 606 20 90 - 079 263 85 77 · Fax 027 606 20 94 · e-mail : andre.mudry@admin.vs.ch